



Toulouse, le 10 mars 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la campagne de bourse et de logement étudiant 2026-2027 : le Crous de Toulouse-Occitanie engagé dans la lutte contre le non-recours aux droits

Chaque année, plus d'un million d'étudiants dépose une demande de bourse sur critères sociaux, dont 56 801 demandes déposées pour l'année universitaire 2025-2026 auprès du Crous de Toulouse-Occitanie. La campagne de bourse et de logement pour l'année universitaire 2026-2027 a débuté le lundi 2 mars 2026 et vise à accompagner les étudiants en situation de précarité et à garantir l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur français. Les étudiants et lycéens de terminale sont invités à constituer dès maintenant leur Dossier Social Étudiant (DSE), étape incontournable pour toute demande de bourse sur critères sociaux et/ou de logement en résidence Crous.

La lutte contre le non-recours : une priorité du réseau des Crous

Chaque année, en France, plusieurs dizaines de milliers d'étudiants éligibles à la bourse ne déposent pas ou ne finalisent pas leur demande.

Pour mieux accompagner les futurs étudiants et étudiants dans leurs démarches et lutter contre le non-recours au droit, le réseau des Crous continue de faire évoluer ses outils et ses pratiques. À titre d'exemple, à partir de cette année, le renouvellement des demandes de bourse pour les étudiants boursiers est simplifié (les informations fournies par l'étudiant l'année précédente permettent de préremplir automatiquement la nouvelle demande ; l'étudiant doit simplement vérifier ces informations).

Par ailleurs, le réseau des Crous investit fortement dans une campagne de communication à destination des lycéens de terminale et des étudiants. Il déploie :

- 14 000 affiches dans les Crous, lycées et établissements d'enseignement supérieur ;
- une campagne de sponsoring sur les réseaux sociaux programmée pour plus de 15 millions de visionnages, à destination des étudiants et des parents, complétée par une campagne locale pour les étudiants et parents de l'académie de Toulouse ;
- des formats vidéo adaptés et des partenariats de micro-influence pour s'adresser aux jeunes les plus éloignés des discours institutionnels ;
- une campagne d'affichage urbain à proximité d'une centaine de lycées identifiés comme prioritaires ;
- des actions de terrain menées par le Crous de Toulouse-Occitanie et son équipe d'ambassadeurs et son chargé de projet lutte contre le non-recours aux droits et l'autocensure : présentations dans les lycées, lors des journées portes ouvertes, sur les salons étudiants et organisation de webinaires à destination des parents d'élèves, partenaires ou établissements.



Le DSE : une démarche simple et rapide

Le DSE permet aux étudiants et futurs étudiants de formuler :

- une demande de bourse sur critères sociaux,
- une demande de logement en résidence universitaire Crous.

La procédure s'effectue en ligne, depuis le site messervices.etudiant.gouv.fr.

Qui est concerné ?

La campagne s'adresse :

- aux lycéens de terminale souhaitant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur,
- aux étudiants souhaitant déposer une demande,
- aux étudiants souhaitant renouveler leur demande.

Comment faire sa demande ?

1. Vérifier son éligibilité et estimer ses droits avec le [simulateur de bourse](https://simulateur.de.bourse)
2. Créer ou mettre à jour son compte messervices.etudiant.gouv.fr
3. Compléter les informations et déposer les documents justificatifs dans son DSE
4. Suivre l'état d'avancement de son dossier

À noter, il n'est pas nécessaire de connaître sa formation future pour constituer son DSE : le candidat peut formuler jusqu'à 6 vœux d'études et ceux-ci peuvent être modifiés par la suite.

Calendrier

La campagne est ouverte du 2 mars au 31 mai 2026. Les étudiants sont encouragés à effectuer leur demande le plus tôt possible afin de permettre un traitement de leur dossier dans les meilleurs délais et de bénéficier de la mise en paiement de la bourse dès la rentrée universitaire de septembre. Les dossiers complets et traités avant le 31 mai sont aussi prioritaires pour l'attribution d'un logement Crous.

Toutes les informations sont disponibles sur jedemandemabourse.lescrous.fr

Le [kit de communication](#) est mis à disposition.

Besoin d'accompagnement ?

- Assistance en ligne : messervices.etudiant.gouv.fr
- Un contact unique : 09 72 59 65 65
- Accueil physique : Crous de Toulouse, 58 rue du Taur (9h-16h30), Accueil Welcome-Desk – guichet Crous au 41 allées Jules-Guesde à Toulouse, ou dans une Maison France Service (Aveyron, Lot, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées).